



Protéger l'eau douce du Canada et assurer notre position de leader mondial dans le domaine de la recherche sur l'eau douce

Le Canada possède un cinquième de la superficie d'eau douce mondiale et celle-ci est indispensable à notre vie et à nos moyens de subsistance d'un océan à l'autre. Si les réserves d'eau douce du Canada semblent abondantes, elles sont toutefois limitées et de plus en plus exposées aux dangers que représentent les changements climatiques, la pollution, la perte d'habitats et les espèces envahissantes.

En tant que Canadiens, nous avons la responsabilité de protéger nos réserves d'eau douce et la santé des écosystèmes qu'elles abritent. Au cours des six dernières années, le gouvernement libéral a pris cette responsabilité en main et a agi en conséquence. Nous avons :

- lancé le processus de création d'une nouvelle Agence canadienne de l'eau;
- investi dans un plan d'action sur l'eau douce qui, avec le Plan de protection des océans, représente l'investissement le plus conséquent de l'histoire du Canada dans la protection des océans et des cours d'eau;
- dépassé la cible précédente de conservation des zones marines en fixant un nouvel objectif consistant à conserver 25 % des zones marines et côtières d'ici 2025 et en nous employant à atteindre 30 % d'ici 2030.

Nous reconnaissons qu'il reste beaucoup à faire pour restaurer et protéger nos réserves d'eau douce qui sont confrontées à des défis de plus en plus complexes.

Pour les relever et protéger nos réserves d'eau douce pendant des années, un gouvernement libéral réélu :

- ouvrira et financera entièrement, en 2022, une Agence canadienne de l'eau pour renforcer et coordonner les efforts fédéraux de protection de l'eau douce;
- actualisera la Loi sur les ressources en eau du Canada, qui date de 50 ans, pour mieux tenir compte des réalités d'aujourd'hui et inclure les droits des Autochtones sur l'eau, tout en luttant contre les changements climatiques;
- mettra en œuvre un Plan d'action sur l'eau douce renforcé comprenant un investissement sans précédent d'1 milliard de dollars sur 10 ans pour restaurer et protéger les grands écosystèmes lacustres et fluviaux.

Nous comprenons aussi l'importance des sciences et des recherches au niveau de la protection et de la restauration de nos réserves d'eau douce. Voilà pourquoi un gouvernement réélu exercera son leadership sur la scène internationale en investissant dans les recherches scientifiques sur l'eau douce. Nous :

- investirons 37,5 millions de dollars sur 6 ans dans les recherches sur l'eau douce menées dans le cadre des travaux de la Région des lacs expérimentaux par l'organisme International Institute for Sustainable Development (IISD-ELA);
- soutiendrons les efforts de coopération avec les Grands Lacs d'Afrique et d'autres bassins hydrographiques internationaux qui pourraient bénéficier des connaissances et de l'expérience du Canada.

Agence canadienne de l'eau

Nous ferons suite à l'engagement que nous avons pris dans le budget de 2021 en faveur de la création d'une nouvelle Agence canadienne de l'eau, dont le lancement est prévu en 2022. En collaboration avec des partenaires autochtones et des communautés, l'agence renforcera et coordonnera les efforts fédéraux sur l'eau et soutiendra les provinces et les territoires, y compris au niveau de l'élaboration et de la mise à jour d'ententes sur les bassins fluviaux et les grands bassins hydrographiques. Alors que les gouvernements conservateurs antérieurs n'ont pas pris ce travail au sérieux, comme le montre la fermeture par Stephen Harper de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, nous agissons pour compenser ces années perdues qui auraient pu être consacrées à des recherches cruciales sur les moyens de préserver la salubrité de notre eau douce.

Loi sur les ressources en eau du Canada

Nous actualiserons la Loi sur les ressources en eau du Canada, qui est la loi sur laquelle s'appuie l'ensemble de la réglementation fédérale en matière d'eau douce et qui définit un cadre de collaboration entre le gouvernement fédéral et les instances provinciales et territoriales sur les questions relatives aux ressources en eau. Cette loi doit toutefois être mise à jour pour tenir compte des réalités du monde moderne, comme les changements climatiques, les droits des Autochtones sur l'eau.

Plan d'action sur l'eau douce

Nous renforcerons le plan d'action sur l'eau douce en faisant un investissement sans précédent d'1 milliard de dollars sur 10 ans. Ce plan fournira des fonds indispensables pour protéger et restaurer de grands écosystèmes lacustres et fluviaux, à commencer par l'écosystème des Grands Lacs et du Saint-Laurent, le Lac Simcoe, le bassin du Lac Winnipeg, le bassin du Fraser et le bassin du Mackenzie. Ce plan appuiera aussi les efforts que nous déployons en vertu de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs (AQEGL), une entente signée par les États-Unis et le Canada pour restaurer et protéger les Grands Lacs. À l'approche du 50e anniversaire de l'accord, ce financement fournira une nouvelle orientation en matière de collaboration bilatérale sur la salubrité et les écosystèmes des Grands Lacs.

Recherches sur l'eau douce

Nous investirons 37,5 millions de dollars dans les travaux de la Région des lacs expérimentaux menés par l'organisme International Institute for Sustainable Development (IISD-ELA). Malgré les tentatives du gouvernement Harper de démanteler les travaux de l'IISD, ce nouveau financement permettra au travail crucial de la Région des lacs expérimentaux de se poursuivre pendant des années en appuyant ses recherches et en finançant un Centre d'apprentissage sur le climat et les lacs.

La Région des lacs expérimentaux est un laboratoire à ciel ouvert constitué de 58 petits lacs du nord-ouest de l'Ontario et c'est aussi le seul endroit au monde où se déroulent en conditions réelles des expériences sur des lacs. La Région des lacs expérimentaux a contribué à des découvertes scientifiques révolutionnaires dans le domaine des sciences relatives à l'eau douce, dont une expérience qui a prouvé que les dommages subis par les lacs à cause des pluies acides peuvent être réparés si des mesures mondiales sont prises en ce qui les concernent. Les chercheurs continuent de mener des études de pointe, notamment la seule expérience au monde sur les microplastiques dans un lac à être entreprise en conditions réelles.

Ce nouveau financement soutiendra aussi les recherches scientifiques sur l'eau douce menées à l'échelle internationale en encourageant les efforts de coopération internationale, notamment avec les chercheurs qui étudient les Grands Lacs d'Afrique. Faire comprendre que les changements climatiques ne feront qu'exacerber la rareté des ressources en eau et les conflits mondiaux constituera une avancée majeure pour le Canada en termes de leadership à l'international.